

Le RASED, Antenne de Semur :

Il intervient sur l'ensemble des écoles du canton de Semur-en-Auxois et Précý-sous-Thil et regroupe les écoles suivantes : Ecoles maternelles des Remparts et des Croisettes, Ecoles élémentaires de Champlon et des Remparts, Ecoles maternelle et élémentaire de Précý-sous-Thil, Ecoles élémentaires d'Epoisses et de Toutry, RPI de Vic-de-Chassenay/Genay.

Le RASED de Semur en Auxois est rattaché à l'école Champlon de Semur en Auxois où il dispose de locaux à son usage exclusif.

Ecole Champlon
Avenue Jean Moulin
21140 Semur en Auxois
rased.semur@ac-dijon.fr

Les membres du RASED :

Psychologue scolaire : Christine BARADON 07-52-67-64-27

Enseignante chargée d'aide pédagogique :
Stéphanie VASSARD : 06-12-19-72-32



Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (Antenne de Semur-en-Auxois)

Qu'est-ce que le RASED?

Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté est un dispositif de l'Education nationale composé de psychologues et d'enseignants spécialisés.

Implanté au sein des écoles et intervenant sur le temps scolaire, il constitue un outil de proximité dans la lutte contre la difficulté scolaire. Il travaille dans un esprit pluridisciplinaire et bienveillant à l'égard de tous, enfants, familles et enseignants.

Les aides spécialisées peuvent intervenir à tout moment de la scolarité à l'école primaire, en appui et en accompagnement de l'action des enseignants des classes. Elles ont pour objectif de prévenir et remédier aux difficultés scolaires persistantes qui résistent aux aides apportées au sein de la classe.

Le RASED est aussi un relais entre l'école et les dispositifs d'aide et de soins extérieurs.

Qui compose le RASED?

Le psychologue

Le psychologue scolaire aide à l'analyse de la situation particulière d'un enfant en liaison étroite avec la famille et les enseignants. Il réalise des observations, des bilans et des suivis psychologiques, analyse et interprète les données recueillies.

Il peut conseiller à la famille la consultation d'un service ou d'un spécialiste extérieur à l'école et préparer, éventuellement, par un travail de suivi, une prise en charge extérieure. Il participe à la constitution des dossiers d'orientation vers l'enseignement adapté ou à destination de la MDPH.

L'enseignant spécialisé chargé de l'aide pédagogique

L'enseignant chargé de l'aide à dominante pédagogique apporte une aide aux élèves qui ont des difficultés avérées à comprendre et à apprendre dans le cadre des activités scolaires.

Il s'agit de prévenir et de repérer, grâce à une analyse partagée avec l'équipe pédagogique de l'école, les difficultés d'apprentissage de ces élèves et d'apporter une remédiation dans le cadre d'un projet d'aide spécialisée.

Il accompagne les élèves vers la prise de conscience et la maîtrise des attitudes et des méthodes de travail. Il cherche à restaurer la confiance de l'élève en le plaçant en situation de réussite.

L'enseignant spécialisé chargé de l'aide rééducative (pas de poste sur le RASED de Semur). Il accompagne l'enfant dans son adaptation à la vie de l'école (socialisation, autonomie, communication...). Il a aussi pour mission d'aider à restaurer le désir d'apprendre et l'estime de soi.

Comment fonctionne le RASED?



Les demandes peuvent être faites par les enseignants, les familles ou les élèves.

Si la demande émane des enseignants, les parents sont avertis du projet et doivent donner leur accord avant toute prise en charge.

Ces aides sont apportées :

- * au sein de l'école de l'enfant
- * pendant le temps scolaire
- * gratuitement
- * en harmonie avec l'emploi du temps de la classe afin de gêner le moins possible les apprentissages ou les activités de groupe
- * de manière ponctuelle ou plus durable en fonction des besoins de chacun
- * en lien avec l'équipe éducative autour de l'enfant.